

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

23 mars 2021

Compte rendu des coprésidents
Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF
23 mars 2021

Coprésidents
M. Bob Natifu, Ouganda
M. Conor Ritchie, Royaume-Uni

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE

1. La réunion conjointe est ouverte par Mme Mafalda Duarte, directrice générale des Fonds d'investissement climatiques (CIF), et les coprésidents de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF, **M. Bob Natifu**, de l'Ouganda, représentant les pays bénéficiaires, et **M. Conor Ritchie**, du Royaume-Uni, représentant les pays donateurs.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Les membres des Comités du CTF et du SCF adoptent l'ordre du jour provisoire proposé dans le document Joint CTF-SCF/TFC.IS.1.1.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA SORTIE DU CHARBON

3. Les membres des Comités du CTF et du SCF, ayant examiné le document Joint CTF-SCF/TFC.23/6/Rev.2 Accelerating Coal Transition Investment Program (Programme d'investissement pour l'accélération de la sortie du charbon), en date du 16 mars 2021¹,

- a. prennent note des priorités des pays bénéficiaires en matière de développement économique et social ainsi que de leur transition vers des sources d'énergie propres ;
- b. se félicitent de la proposition fondée sur une approche programmatique et de démonstration visant à soutenir et à accélérer la transition du charbon vers les énergies propres opérée par les pays bénéficiaires ;
- c. notent avec satisfaction les éléments pris en compte lors de l'élaboration de la proposition, notamment ceux concernant les trois piliers des stratégies nationales, à savoir les personnes et les communautés, les terres et les infrastructures, qui sont importants pour les objectifs stratégiques des CIF et sont alignés sur ceux-ci ;
- d. notent qu'il est nécessaire de veiller à adopter une approche holistique, intégrée, socialement inclusive et fondée sur l'égalité des sexes pour soutenir la transition vers un avenir sans charbon dans les pays bénéficiaires, en prévoyant d'importantes ressources pour aider les personnes et les communautés touchées par cette transition ; et
- e. approuvent la création du Programme d'investissement pour l'accélération de la sortie du charbon, devant être mis en œuvre dans le cadre du Fonds pour les technologies propres (CTF).

4. Les membres des Comités du CTF et du SCF demandent à l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, de soumettre pour approbation par le Comité du CTF, le document de conception du Programme d'investissement pour l'accélération de la sortie du charbon, y compris les modalités de mise en œuvre associées. Le document de conception devrait tenir compte des observations formulées par les membres.

5. Les membres des Comités du CTF et du SCF notent les restrictions actuellement imposées aux fonds fiduciaires du CTF et du SCF concernant la réception de différents types de contributions autres que les dons et les capitaux du CTF et du SCF et demande à l'Unité administrative des CIF d'étudier, en collaboration avec l'Administrateur, les options envisageables et de soumettre aux Comités, si possible, une proposition concernant les moyens d'aborder ces restrictions à l'avenir.

¹ Le Japon s'est abstenu lors de la décision de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF, car il ne souhaite pas bloquer le consensus du reste des membres des Comités.

6. Les membres des Comités du CTF et du SCF invitent les pays intéressés qui sont en mesure de le faire de contribuer au CTF pour soutenir le Programme d'investissement pour l'accélération de la sortie du charbon.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR.

POINT SUR LES ACTIVITÉS DES CIF

7. Les membres des Comités se sont félicités du point fait par Mme Mafalda Duarte concernant les activités entreprises par l'Unité administrative des CIF et les BMD, qui comprennent le travail sur le *TAF-COVID 19, Just Transition*, et l'*Analyse comparative des pratiques d'information sur la mobilisation du secteur privé et les incidences potentielles sur les nouveaux programmes des CIF*.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

8. Aucune question n'est soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. CLÔTURE

9. La réunion conjointe est déclarée close à 10 h 25 le mardi 23 mars 2021.